

RESPONSABLE D'ACTIVITES PRODUCTION / PRODUCTION

Le responsable d'activités seconde le responsable de service sur l'ensemble du service ou dans une zone d'activité déterminée en fonction de l'organisation du service. Il coordonne les activités qui lui sont déléguées par le responsable de service. Il a des responsabilités d'encadrement dans le service par délégation du responsable de service. Il a des responsabilités d'organisation opérationnelles au sein du service. Il assure l'interface avec d'autres services.

Il contribue par ses actions quotidiennes à la performance économique de l'entreprise.

MISSIONS PRINCIPALES

1. RESULTAT ATTENDU / MATIERE

Il garantit par délégation la bonne utilisation de la matière dans le respect des rythmes du processus de fabrication. Il garantit le respect des cahiers des charges.

Il réalise les diagnostics et les interventions en production.

2. PROCESS EMPLOYE / MATERIEL

Il garantit par délégation le bon entretien du matériel et son optimisation.

3. HYGIENE / SECURITE / ENVIRONNEMENT

Il garantit l'application des règles d'hygiène et de sécurité relatives aux équipements de travail, au plan de circulation, aux produits finis et aux hommes.

4. QUALITE & SECURITE DES ALIMENTS

Il participe à l'application du système de management de la qualité et de la sécurité des aliments dans son domaine d'intervention.

5. AUTONOMIE & MANAGEMENT

Il encadre par délégation du responsable de service des opérateurs et des chefs d'équipe.

CONTACTS EXTERIEURS

Quasi permanents (fournisseurs, prestataires, audits, intérim,...).

Il assure le remplacement opérationnel du responsable de service sur sa zone d'activités ou d'un autre responsable d'activités .